



EDITO

Déjà traité dans le n° 53* en 2008, ce thème est retenu pour ce numéro, suite à la demande d'une adhérente.

cette annonce affecte tous les membres de la famille. Chacun doit chercher sa place dans ce nouveau chemin de vie. Les sentiments, peu exprimés dans ces pages, s'observent en filigrane derrière les manières différentes de réagir. Sur-tout quand il y a des petits-enfants, les parents pressentent qu'ils vont devoir jouer un rôle particulier pour sauver ce qui peut l'être de l'équilibre familial. Accueillir son fils, sa fille, ses petits-enfants, voire l'ex, s'impose le plus souvent quand d'autres croient devoir refuser d'accueillir pour rester en accord avec leur convictions religieuses.

EDITO N° 89

Ils se séparent

Déjà traité dans le n° 53* en 2008, ce thème est retenu pour ce numéro, suite à la demande d'une adhérente.

N'hésitez pas à nous communiquer les sujets qui vous intéressent, ils seront certainement susceptibles de répondre aux attentes de bien d'autres lecteurs. C'est aussi une manière de faire vivre l'association.

A part le témoignage d'un prêtre, seuls des parents ont répondu ; nous espérons quelques retours de proches (amis, frères et sœurs...). Merci à ceux qui se sont impliqués en partageant leur expérience.

Le divorce d'un enfant marque la fin d'une histoire familiale et le début d'une autre.

Quand la rupture est là, l'impuissance domine devant ce constat qui transforme parfois les craintes, pressenties ou non, en réalité. Personne n'est vraiment préparé à une telle déchirure. Dans la majorité des cas, l'annonce du divorce d'un enfant attriste beaucoup ses parents. Comment pourrait-il en être autrement ? La rupture du couple signe toujours la fin d'une promesse de bonheur.

Vos témoignages disent comment, telle une onde de choc, cette annonce atteint tous les membres de la famille. Chacun doit chercher sa place dans ce nouveau château de cartes... Les sentiments, peu exprimés dans ces pages, s'observent en filigrane derrière les manières différentes de réagir. Sur-tout quand il y a des petits-enfants, les parents pressentent qu'ils vont devoir jouer un rôle particulier pour sauver ce qui peut l'être de l'équilibre familial. Accueillir son fils, sa fille, ses petits-enfants, voire l'ex, s'impose le plus souvent quand d'autres croient devoir refuser d'accueillir pour rester en accord avec leur convictions religieuses.

« Nous ne jugeons pas » ; « La vie de nos enfants ne nous appartient pas. » « Continuer à leur prodiguer présence et soutien sans s'imposer. » Oui, être là sans interférer, faciliter la vie des parents sans donner de conseils, faire preuve de tolérance tout en gardant ses convictions, n'est pas chose aisée.

Martine Loloum

* Pour commander des exemplaires du n° 53 « Donner la parole... ! : contact@chretiensdivorces.org

Sommaire N° 89

T É M O I G N A G E S

| | |
|---|----|
| Un choc | 2 |
| Une nouvelle vie avec sa compagne | 3 |
| Jusqu'où aider ? | 7 |
| Réunion familiale | 8 |
| Merci de me faire confiance | 9 |
| Le temps d'un discernement | 12 |
| Un mal pour un bien | 13 |

P O U R A L L E R P L U S L O I N

| | |
|--|----|
| Je les aime tant..... | 4 |
| Trois frères et six belles-sœurs | 10 |

L A V I E D E L ' A S S O C I A T I O N

| | |
|------------------------|----|
| A vous lecteurs | 14 |
| A Dieu Catherine | 15 |